

Ce paragraphe, publié parmi les éditoriaux du *Monde*, de la *Patrie* et de plusieurs autres journaux, a été pris dans un article de l'*Opinion Publique*.

La *Vérité* s'insurge contre l'usage du mot *qualifié*, employé souvent dans le sens de *compétent*, *capable*, *habile*. En effet, ce mot n'a pas la signification indiquée. M. Tardivel, qui n'est pas plus capable de faire du journalisme qu'un poisson de *croquer des noix*, ferait un excellent maître d'école. Voilà un homme qu'un de nos collèges devrait employer, avec un traitement d'au moins six à huit cents piastres, comme professeur de français.

— De la *Vérité* :

" Nous prévenons les intéressés que l'*Opinion Publique* n'a pas encore désavoué son compte-rendu du dîner chez M. le maire de Montréal. Voilà trois numéros du journal de M. Taché qui paraissent depuis la publication de ce fameux récit, et aucune réclamation de la part de M. le sénateur Desjardins ou de MM. Masson ou Royal n'y figure. Qu'est-ce à dire ? "

A cette menace ridicule, M. le maire Desjardins, loin de désavouer, lance cette verte leçon à la *Vérité*:

" Je ne reconnaissais pas à la *Vérité* le droit de publier ce qui se passe dans le domicile privé, pas plus que je ne le concède à ceux qui ont rapporté une prétendue conversation. Si M. Tardivel a l'éducation domestique que je lui suppose, il n'est pas excusable de se servir de ces conversations pour attaquer des hommes comme MM. Masson, Royal et autres qui peuvent être jugés par leurs actes publics."

Comme M. Tardivel s'en est servi, il est décreté de mal élevé par un sénateur, maire de Montréal. Pourquoi insiste-t-il aussi ?

Quant au droit de publier ce qui s'est passé, il existe incontestablement, et M. Desjardins aurait plutôt raison de contester l'opportunité que le droit de faire une telle publication.

Mais à quoi bon tant de mystères ? Ce n'est pas d'une prétendue conversation que l'*Opinion Publique* a parlé, mais d'opinions franches, carrément exprimées, qui valent mieux que des cachotteries d'écolier.

Que tous ceux qui pensent tout bas comme nous le disent tout haut, et l'on verra vite s'opérer les réformes désirées.

À PROPOS D'ÉDUCATION.

M. Fréchette à M. l'abbé Baillarge, du collège de Joliette.

TROISIÈME LETTRE.

Monsieur l'abbé,

Vous êtes un chançard numéro un.

Savez-vous que, si remuant que vous ayez été jusqu'ici, jamais la célébrité ne vous a aussi amoureusement caressé de son aile ? On ne parle que de vous à Montréal et dans le pays. Les lettres pleuvent chez moi pour me demander des renseignements sur votre auguste personne.

Il en est même une qui demande où l'on pourrait se procurer votre portrait.

Vous êtes un véritable ingrat, monsieur l'abbé, si vous ne me faites pas une petite part dans vos dévotions, car — soit dit sans prétention aucune — c'est à moi que vous devez ce surcroît de popularité.

Je ne vous le reproche pas ; au contraire, je suis prêt à recommencer, tant j'aime les gens désintéressés qui fournissent aux autres, avec un empressement digne de Georges Dandin, l'occasion et les moyens de faire ainsi mousser la petite bière à si peu de frais.

Mais cela ne m'empêche pas de compter un peu sur votre reconnaissance ; et si, comme moi, vous aimez à payer vos dettes, me voilà pour longtemps avec un stock de bénédictions à mon crédit dans les coffres-forts du *Bon Combat*, du *Couvent*, etc..

Avec cela que je suis arrivé à un autre résultat. Le public sait maintenant à quoi s'en tenir sur vos charges et dignités.

Jusqu'à tout dernièrement vous faisiez partie des nébuleuses.

On sentait bien là un astre de première grandeur, mais les contours en étaient peu définis. Il y avait du vague. Vous vogiez dans des hauteurs presque inaccessibles à nos télescopes laïques, — ce qui nous laissait quelque peu dans l'incertitude relativement à vos attributions. Maintenant nous voilà renseignés. Vous n'êtes pas le supérieur du collège de Joliette.

Je suis d'autant mieux disposé à accepter votre dénégation, monsieur l'abbé, que, au fond, je ne vous ai jamais cru si supérieur que tout ça.

Admettons que vous n'êtes pas supérieur du tout, — sans prêter l'oreille aux médisants qui prétendent que vous brillez même par une infériorité noire.

Il n'y a que des médisants pour dire des choses pareilles.

Enfin, n'importe, voilà un point éclairci ; et, à mes yeux aussi *indignes* que *ridicules*, vous n'en êtes pas moins la brillante institution que vous savez ; et cela ne diminue en rien l'incommensurable intérêt que tout laïque que je suis, je me permets de porter à vos réverbrés intestins et rognons.

Je veux même, pour vous faire plaisir, me prêter, avec une platitude tout à fait hiérarchique, à certaines de vos petites exigences.

Ainsi, ne goûtant pas du tout — les goûts nous viennent généralement de naissance — mon humble et profane manière de raisonner avec du gros bon sens pour toute argumentation, vous voudriez me voir cultiver le froid syllogisme et autres plates-bandes, aussi peu fleuries que tirées au cordeau, de la logique collégiale.

J'y songerai tout à l'heure.

A vos yeux et aux yeux du gentil abbé qui vient à votre rescousse dans la *Minerve* du 12, c'est là ce qui s'appelle du jugement.

En voilà un, par exemple, qui doit raisonner à votre goût, ce gentil abbé !

Si l'on n'enseigne ni à parler, ni à lire, ni à écrire dans nos collèges, c'est parce que je n'ai pas de jugement.

C'est clair, n'est-ce pas ?

On sent là tout de suite le dialecticien brisé à l'ergotage scolaire.

Dire qu'un pauvre laïque n'atteindra jamais à ces hauteurs... ou à ces profondeurs, si vous voulez !

De mon temps, au collège, quand un bon fruit sec — pas une huître ordinaire, mais un banc d'huîtres à lui tout seul — se sentait dépourvu de tout le reste, il se rabattait sur le jugement.

Toutes les nullités, les cancrels, les busés brillaient ainsi par le jugement.

Le jugement était le *refugium peccatorum*.

Quant aux élèves qui remportaient tous les prix, aux yeux des désappointés qui n'avaient pas obtenu seule-